

# REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL  
D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

---

---

29<sup>e</sup> ANNÉE.

N<sup>o</sup> 21

1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1886

---

---

AVERTISSEMENT : Le *premier novembre, lundi*, jour de la Toussaint, séance commémorative des morts, 5, rue des Petits-Champs, dans la salle de la Société scientifique du Spiritisme. Ouverture de la séance à deux heures très précises de l'après-midi.

---

## SUR L'ORIENTATION DU SPIRITISME

Le dernier numéro de la *Revue* (n<sup>o</sup> du 15 octobre) présente un fait caractéristique sur lequel je demande à dire un mot.

Il y a là deux articles, immédiatement juxtaposés, qui constituent une véritable antithèse, et qui, par cette disposition même de la mise en pages posent d'une manière absolument tranchée le problème de l'orientation du spiritisme. L'un de M. Greslez, l'autre de M. Emile di Rienzi.

Rien ne pouvait, mieux que le rapprochement de ces deux articles, j'allais dire de ces deux manifestes, mettre en saillie la phase critique que traverse le spiritisme en ce moment.

L'œuvre d'Allan Kardec, mitigée de concessions à l'esprit théologique et d'aspirations vers la libre-pensée, conformément aux points d'appui qui lui étaient nécessaires à l'époque de sa fondation, ne pouvait maintenir cette conciliation d'éléments opposés que pendant une certaine période préparatoire, prolongée par la nouveauté grandiose des aperçus, l'intensité de son influence et l'autorité d'un nom vénéré. Mais Allan Kardec avait lui-même prévu que le spiritisme évoluerait avec la marche des idées et avec l'avènement des générations nouvelles. Il devait donc forcément venir une heure où le spiritisme ferait un pas ; il devait venir une heure aussi où l'élément théologique et l'élément de libre pensée se détacheraient de l'équilibre momentané, mais instable, où seule la main puissante d'Allan Kardec les avait maintenus, et se dresseraiènt l'un en face de l'autre, pour se disputer le terrain de l'immortalité.

Qui l'emportera ? Dans quel sens fera-t-on un pas ? Voilà la question. Les deux articles dont je viens de parler ont, par leur rapprochement,

l'avantage de la poser avec netteté et de mettre les compromis en demeure de se résoudre.

Lorsqu'on suit avec un intérêt palpitant le sort du spiritisme, on ne peut s'empêcher de voir combien il est parfois ballotté par des courants contraires, et l'on sent que de l'autre côté de notre vie, parmi ces désincarnés, dont les rapports avec nous sont en cause, de nombreuses luttes s'engagent sur la portée d'un phénomène nouveau pour nos générations. On sent que les uns nous marchandent la lumière, qu'ils possèdent ou croient posséder, afin de nous tenir dans leur main et de nous gouverner au nom d'une prétendue volonté divine, qui n'est sans doute que la volonté collective d'un groupe d'esprits sectaires, — tandis que les autres nous appellent à travailler solidairement avec eux, en nous donnant tout ce qu'ils possèdent, comme des frères, comme des égaux, dans la liberté infinie, sans autre frein que la raison et que l'enchaînement des phénomènes, sans autre Dieu qu'une aspiration d'amour universel embrassant tous les amours particuliers.

Ainsi, depuis le départ d'Allan Kardec, en raison de l'effacement graduel de la discipline morale due à sa grande autorité, deux courants divergents se sont peu à peu accentués. Chez les uns, l'élément théologique, respecté dans une certaine mesure par Allan Kardec parmi les notions de la science la plus exacte et de la raison la plus rigoureuse, tend à prendre la place principale, ce qui est continuer à rebours l'évolution de l'initiateur. Pour les autres, un mouvement irrésistible vers la libre-pensée les porte de plus en plus à dégager le spiritisme de ses éléments indémontrables ou trop absolus, afin de le rendre apte à demander droit de cité dans la science, afin aussi de le mettre en harmonie avec les aspirations d'un siècle qui est celui de tous les affranchissements. Aussi, malgré les efforts de ceux qui ont eu à cœur de maintenir le statu-quo, de sauvegarder le terrain mixte, il viendra, peut-être, avant peu, un moment où la nécessité de prendre parti s'imposera, car on ne peut échapper à la loi du mouvement.

Allan Kardec, lui-même, ne nous a-t-il pas donné l'exemple du mouvement? Et voyez dans quel sens! L'auteur de la *Genèse* n'est-il pas en marche, en progrès de libre-pensée sur l'auteur du *Livre des Esprits*?

Mais revenons aux articles en question.

Lorsque je lis *la Revue*, je ne suis pas toujours l'ordre de la pagination; et, quand j'ouvris le dernier numéro, mon regard tomba, pour commencer, sur le rapport de mon ami di Rienzi. Je le lus tout d'un trait avec grand plaisir, ainsi que sa lettre à M. Laurent de Faget, car j'aime ce langage précis et mesuré, où l'on sent tant de tolérance et de conscience, un si grand amour de la vérité. Pourtant, je le chicanais en moi-même sur certains détails. — Pourquoi, pensais-je, se dit-il

spirite-matérialiste? Ni spiritualiste ni matérialiste, où plutôt les deux à la fois, ne serait-ce pas plus exact? Il est vrai que le mot « spirite » corrige jusqu'à un certain point le mot « matérialiste »; il est vrai aussi qu'il dit ailleurs : l'immortalisme est à la fois spiritualiste, matérialiste et positiviste. Je suis absolument de ce dernier avis, et j'ai dit la même chose dans l'introduction des *Chrysanthèmes de Marie*, — à part le mot « immortalisme », que je trouve d'ailleurs excellent, bien que je tiens aussi au mot « spiritisme », parce qu'il a été et qu'il est encore à la peine.

Donc je le chicanais sur quelques points. Je me disais encore : Certes il a raison de ne pas faire intervenir l'idée de Dieu dans les explications des phénomènes; il a raison, quand on prend le spiritisme du côté science, de s'en tenir à l'observation des faits et au raisonnement rigoureux sur ces faits; mais le spiritisme n'est-il pas assez vaste pour contenir à la fois la science et la poésie, la certitude et les aspirations? Tout ce qu'on peut demander c'est de ne pas mettre à la base ce qui est sur les hauteurs, de ne pas établir de confusion entre la foi du cœur et les connaissances de l'esprit. N'est-ce pas aller trop loin que de dire : « Quand il s'agit d'une cause, nous estimons qu'on doit écarter impitoyablement tout ce qui est foi (il s'agit de la foi du cœur) pour ne faire place qu'à ce qui est science, c'est-à-dire certitude? » Ne craignez-vous pas d'éloigner ainsi de la « cause » toute une partie de l'humanité qui vit surtout par le cœur? Et puis, n'est-ce pas un phénomène naturel que la foi du cœur, et par conséquent un fait positif que vous n'avez pas le droit de négliger?

Et bien d'autres observations encore.

Mais, lorsque j'eus lu l'article de M. Greslez, j'accordai immédiatement à M. di Rienzi toutes sortes de circonstances atténuantes. Que M. Greslez me pardonne si je parle avec franchise. Nul n'a plus que moi de respect pour sa personne et n'a mieux apprécié la courtoisie de sa discussion. Mais ici les personnes ne sont rien; c'est la marche du spiritisme qui est en cause. M. Greslez considère comme des plaies les opinions des libres-penseurs spirites, qui n'admettent ni miracles, ni mystères, ni dogmes, et qui regardent le spiritisme comme un élargissement du naturalisme. C'est l'affranchissement humain qui est encore une fois pris à partie; et, ne fût-ce que par contre poids, je n'ai plus la tentation de me révolter contre celui qui se dit spirite-matérialiste, et je l'excuse d'ajourner si résolument toute considération sur l'idée de Dieu, puisque, jusqu'au sein du spiritisme, cette idée revient avec sa forme autoritaire.

Dans son premier article (n° du 15 septembre), M. Greslez, parlant de ce qu'il appelle les plaies du spiritisme, ajoute : « Il en résulte cela de fâcheux qu'on applique aux spirites en général, et, conséquemment

au spiritisme, le grand chef d'accusation : *ab uno disce omnes.* »

Si l'on devait appliquer le *ab uno disce omnes*, est-ce bien M. Greslez qui aurait à s'en plaindre ?

Il dit encore : « Il importe d'établir par des enquêtes que ces erreurs ne sont admises que par une faible minorité de spirites. »

Ainsi, d'une part, M. Greslez prétend représenter l'opinion de la majorité des spirites, et d'autre part il croit devoir affirmer le caractère absolu de certaines règles, (dictées par l'ordre de Dieu), de dogmes révélés et fixés, hors desquels, d'après lui, on s'égaré dans des erreurs, qu'il qualifie d'hérésies.

Eh bien, l'enquête qu'il demande, nous la désirons non moins que lui, et nous doutons qu'elle soit favorable à l'esprit de secte dont il se prévaut. D'ailleurs la rédaction de la *Revue*, qui reflète certainement une bonne moyenne d'opinions, a cru de son devoir d'ajouter quelques notes à l'article de M. Greslez, pour dégager sa responsabilité. En même temps, je crois utile que les spirites soucieux de la libre-pensée appuient la *Revue* de leurs suffrages pour la fortifier dans cette voie. C'est ce que je viens faire pour ma part.

Il n'est pas regrettable d'ailleurs que les partisans d'un certain spiritisme théologique énoncent leurs idées avec une netteté et une franchise entières, comme le fait M. Greslez. Il importe à tous qu'il n'y ait point de malentendus. Nous marcherons toujours côte à côte; en nous respectant comme des enfants d'une même humanité, nous pourrions discuter avec courtoisie et bienveillance; mais, il faut bien nous en rendre compte, nous ne ferons pas le même travail, car il y a un abîme entre les méthodes de nos esprits. On ne peut pas aller à la fois à la soumission et à la liberté; c'est impossible. Voilà pourquoi on ne peut s'empêcher de constater une phase critique dans l'évolution du travail spirite, voilà pourquoi il est possible qu'avant peu un choix soit nécessaire pour décider de l'orientation du spiritisme.

Nous ne saurions donc en vouloir à ceux qui se déterminent à abstraire momentanément du spiritisme certaines questions élevées dont la solution est difficile et qu'un souffle de domination pourrait peut-être retourner contre l'affranchissement définitif de l'esprit humain. Pour moi, je comprends cette tactique prudente, bien que je n'y adhère pas entièrement.

Il suffit, à mon avis, de mettre chaque chose à sa place, sans retrancher aucune de nos préoccupations. Le spiritisme dont nous avons été nourris peut se décomposer en une partie positive et une partie hypothétique. Alors pourquoi ne pas suivre la ligne de conduite suivante : — Affirmer hautement en face de la science ce qui est positivement démontré pour nous et démontrable pour tous; — assigner un vaste champ aux hypothèses, pourvu qu'elles aient une autre origine que la

fantaisie, mais n'énoncer ces hypothèses qu'avec une réserve excluant tout esprit de secte; — enfin laisser la poésie s'épanouir librement vers l'infini, à la condition qu'elle ne prétende pas usurper sur la science, qu'elle procède de celle-ci autant que possible, et que l'on voie éclore les innombrables et radieuses fleurs du sentiment sur le tronc robuste de la certitude.

En un mot, rester dans la nature et se développer, sans contrainte, dans toutes les facultés et aspirations que l'on doit à la nature infinie. Elargir le naturalisme en lui ouvrant le domaine spirite, sauvegarder l'affranchissement de l'esprit humain en *naturalisant* le domaine de l'antique surnaturel, où il n'y a plus de place pour les mythes enfantins ni pour le vieux Croquemitaine des cieux. Faire du naturalisme spirite ou du spiritisme naturaliste. Tel se peut concevoir, il me semble, le point de vue des libres-penseurs qui ont trouvé la preuve de l'immortalité.

Dans ces conditions, rigueur absolue de méthode positive pour ce qui doit être la commune science; mais liberté à tous les élans, liberté à toutes les inspirations, liberté à toutes les conceptions, liberté à chacun d'aller aussi loin que possible dans sa curiosité et ses aspirations, suivant l'impulsion de sa propre nature.

Ces réserves à part, et si l'on n'envisage que le côté scientifique ou positif du spiritisme, si l'on ne considère que le domaine d'indiscutable affirmation, je me sens en communion d'idées avec di Rienzi, et je lui crie : Ami, tenez ferme le drapeau de la libre-pensée.

J. CAMILLE CHAIGNEAU.

Villeneuve-la-Comtesse, le 23 octobre 1886.

---

## L'ÈRE NOUVELLE <sup>(1)</sup>

Tout spirite éclairé, approuve l'écrivain consciencieux qui défend notre cause, celle de la vérité, avec les armes de la raison, mais il repousse d'instinct, les articles entachés de passion et de sous-entendus.

L'ÈRE NOUVELLE sera lue avec intérêt par tous les amis du vrai, par tout esprit qui aime le tact et la mesure, surtout en fait de spiritisme; nous reproduisons une partie de son numéro d'octobre, et avec satisfaction, celui de Mme Marie Louise Evausy, jeune dame aussi intelligente que franche, nous dit-on. La lecture de son article donne la sanction à ce dire. En fait, ce doit être une belle âme, servie par une plume d'or :

(1) 2 francs par an. Un numéro mensuel — six mois 1 fr. 50.

A MADAME X....

J'ai lu avec le plus vif intérêt la série d'articles publiés sous votre signature. Le titre avait attiré mon attention, que vous avez captivée dès les premières lignes. C'est que je suis mère, et tout ce qui est écrit pour les enfants, tout travail fait en vue de leur éducation, de leur bonheur futur, remue en moi une fibre secrète, cette fibre mytérieuse que les mères seules doivent posséder.

Si j'avais été écrivain, si je m'étais senti la force de traiter avec tout votre talent le sujet délicat que vous avez abordé, j'aurais certainement parlé du Spiritisme comme vous en avez parlé à vos lectrices et à vos lecteurs grands et petits. J'aurais dépeint la beauté idéale de l'enseignement des esprits et la morale qui en découle; j'aurais dit que le spiritisme séchait les larmes des mamans devant la tombe de leurs bébés, invisibles, mais non perdus à jamais, et que la foi, l'amour, l'espérance aux ailes d'or veillaient près du berceau des petits chérubins bien sages; j'aurais dit que de bons anges — ces anges que nos maris en leur langage barbare appellent des « guides » — restent auprès de nous, nous aident, nous protègent et nous inspirent... J'aurais dit tout cela et bien d'autres choses encore; mais il est une question que je n'aurais pas abordée : je n'aurais pas enseigné la haine et le mépris, après avoir exalté la charité, l'amour, la justice, toutes ces belles fleurs qui croissent au radieux soleil de la vertu!

Qu'il est regrettable, Madame, que vous vous soyez laissée aller à la critique; que vous ayez oublié, sous une fâcheuse inspiration, les maximes du Christ et les enseignements du Maître, de ce même Allan Kardec dont vous vous efforcez de réhabiliter la mémoire alors qu'elle n'a pas été souillée! Jamais, en effet, Spirite ne renia le fondateur de notre doctrine et, si son nom n'est pas gravé partout en lettres d'or, soyez sûre qu'il est écrit dans le cœur de tous ses disciples en caractères ineffaçables.

Si vous ne niez pas la loi du progrès, vous admettrez certainement avec moi que le spiritisme, quelque parfait qu'il nous paraisse, est appelé à se perfectionner encore. — Personnellement, je crois, qu'avant peu, il fermera la porte aux petites vengeances et aux basses calomnies; — dès lors, pourquoi jeter la pierre aux hommes instruits et dévoués qui travaillent en vue de l'avenir de notre doctrine? Ils peuvent errer, sans doute, mais la science d'aujourd'hui est née des erreurs d'autrefois; tant il est vrai que toute idée, quelque fausse qu'elle soit, porte en elle un principe de vérité! Pourquoi donc apprenez-vous aux enfants à considérer les spirites « progressistes » comme des ingrats, des fourbes, des sots, des orgueilleux? Pourquoi, afin de mieux marquer votre dédain ou votre antipathie pour eux, faites-vous précéder ces qualificatifs peu

aima  
d'un  
illus  
de  
qu'il  
L  
en  
attac  
susce  
droit  
curie  
ense  
Il  
« La  
foule  
et, d  
joie  
cria  
gna  
l'am  
rati  
s'éle  
leur  
bien  
pens  
A  
spir  
de d  
du  
plu  
et f  
  
I  
par  
fest  
je,  
voi  
esp  
cet  
ma  
le s

aimables, d'éloges dérisoires ; pourquoi les appelez-vous « des hommes d'un génie lumineux, d'un mérite transcendant, des rénovateurs illustres? » Non contente de cela, vous leur prêtez encore toutes sortes de mauvaises intentions et vous affirmez, un peu bien légèrement, qu'ils ridiculisent le Maître.

Les journaux et revues périodiques que vous visez, sans doute, en parlant de la sorte, ne répondront probablement pas à vos attaques, assez habiles pour ne pas blesser trop directement les justes susceptibilités des rédacteurs de ces journaux ; mais une mère a le droit de vous dire qu'au lieu d'apprendre aux enfants à scruter si curieusement les actes et la conscience d'autrui, il vaut mieux leur enseigner comment ils devront se juger eux-mêmes plus tard.

Il y a bien longtemps que le Christ disait aux mères de la Judée : « Laissez venir à moi les petits enfants ; » et les mères arrivaient en foule apportant leurs nourrissons et conduisant leurs aînés par la main ; et, dans leur divine spontanéité, dans leurs naïfs éblouissements de joie, elles rendaient hommage à Jésus, l'appelant « fils de David, » criant « Hosanna » et portant des palmes autour de lui. Jésus enseignait et les enfants le comprenaient parce que son langage respirait l'amour et la charité, parce qu'il s'attachait à développer leurs aspirations et à les diriger vers le bien et le beau. Pas une protestation ne s'élevait alors du camp des mères ; elles encourageaient au contraire leurs enfants à suivre les leçons d'un si bon Maître, car elles savaient bien que Jésus ne leur enlèverait pas cette simplicité qui exclut toute pensée d'égoïsme et d'orgueil.

Aujourd'hui toutes les mères ne sont pas heureuses — les mères spirites surtout. — Elles souffrent de voir germer de nouveaux ferments de discorde ; elles craignent que le souffle des passions n'altère la pureté du cœur de leurs « petits ; » et, si toutes n'osent pas vous l'écrire, la plupart s'abstiendront de lire tout haut, à la veillée, pendant les longues et froides soirées de l'hiver, votre spiritisme des enfants !

MARIE-LOUISE EVAUSY.

LA MISSION DU SPIRITISME. Il est bon, en ce moment où de toutes parts surgissent et s'entassent théories sur théories, à propos des manifestations physiques, d'où est sortie la doctrine spirite, il importe, dis-je, de ramener l'attention et les études des véritables spirites dans la voie qui semble le mieux répondre au but que se sont proposé les esprits qui ont entrepris et réalisé la diffusion et la vulgarisation de cette vérité, aussi ancienne que la création, c'est-à-dire éternelle, mais ignorée jusque-là de notre humanité terrestre, que l'on a nommée le spiritisme.

Si l'on se reporte aux événements relativement récents qui ont précédé et amené la vulgarisation des phénomènes spirites, on reconnaîtra qu'ils étaient absolument spontanés à l'origine, et que les médiums inconscients par qui ils se manifestaient n'étaient pas toujours libres de les faire cesser ou de les produire à volonté.

Si, d'autre part, on constate que ces phénomènes se sont répandus dans le monde entier avec une rapidité merveilleuse, et cela sans le secours d'aucune publicité, ni d'aucune autre espèce de propagande, on est bien obligé de reconnaître qu'il y a eu intervention occulte du monde spirituel; que cette intervention avait certainement un but utile; que ce but s'est révélé par la nature même des communications données dès le début par les intelligences extra-terrestres qui se manifestaient de toutes parts, contrairement aux idées générales et aux données scientifiques.

Or, ces communications contenaient presque toutes des conseils moraux et des renseignements sur les conditions de la vie d'outre-tombe.

Il est donc bien évident que le but de nos frères désincarnés était spécialement d'éclairer l'humanité sur l'avenir qui lui est réservé et de lui faire comprendre qu'il lui est inutile et même nuisible de s'attacher exclusivement aux biens terrestres.

Et certes, personne ne contestera que le moment ne fût opportun et bien choisi, en voyant tout le monde, avide de jouissances matérielles, sacrifier tout aux moyens plus ou moins honnêtes de se procurer la fortune qui les fait obtenir.

Quant aux manifestations primitives en elles-mêmes, coups frappés, bruits, déplacement de meubles, etc., elles n'avaient évidemment d'autre but que d'attirer, d'abord, par leur singularité, l'attention générale, et plus tard, au moyen des médiums écrivains, très nombreux alors, d'établir des rapports entre les désincarnés et les habitants de la terre, afin de répandre ainsi les connaissances et les idées nouvelles d'où devait sortir un corps de doctrine philosophique et religieuse en rapport avec le développement intellectuel des habitants de la planète.

Il serait puéril, du reste, de penser que les phénomènes physiques ou faits spirites nous ont été proposés comme des sujets spéciaux d'études et que nous avons à rechercher les conditions et les moyens de leur production, car ce serait, selon moi, nous imposer un problème insoluble, au moins pour le moment. Remarquons, en effet, que ces phénomènes, tout en se produisant certainement suivant des lois naturelles, sont tous, sans exception, le résultat d'actions fluidiques, échappant par leur nature à notre organisme essentiellement matériel, et variant à l'infini, selon la nature de l'Esprit et la puissance de sa volonté et de ses facultés.



Constatons, en outre, que ces manifestations qui n'avaient d'utilité que pour établir des relations entre le monde invisible et le nôtre, ont été, dès le début, ce qu'elles sont aujourd'hui, et que, si on peut y découvrir quelque progrès, il vient uniquement du développement par l'usage et la pratique des facultés médiumniques des incarnés, mais non d'une connaissance plus approfondie des causes de ces effets qui nous étonnent toujours d'autant plus que nous ne pouvons nous en rendre compte.

Ne perdons pas de vue que ce fait que nous observons échappe à notre action personnelle, puisqu'il est la manifestation d'une volonté hors de nous, intelligente, indépendante, et qu'il nous est impossible de soumettre à nos exigences.

Et, lorsque nous aurons reconnu que les phénomènes spirites sont le produit d'une force fluïdique que nous ignorons, jusqu'au moment où nous serons appelés à l'employer, il faudra bien nous incliner et dire que notre nature matérielle ne nous permet pas d'apprécier scientifiquement une chose qui ne supporte aucun contrôle, ni aucune contrainte.

On peut même aller plus loin et dire que la plupart des esprits qui se communiquent sont incapables de se rendre compte des moyens qu'ils emploient pour cela, de même que l'incarné qui parle ou agit n'a aucune idée des forces ou des organes qu'il met en jeu inconsciemment.

Il est facile de contrôler cette assertion en interrogeant le premier esprit qui voudra se communiquer. De nombreuses tentatives dans ce sens sont restées sans résultat, et nous n'avons jamais obtenu que des réponses évasives ou incomplètes, ou bien des théories absolument fantaisistes qu'il était impossible de prendre au sérieux.

Ne doit-on pas conclure de là que l'étude scientifique de ces manifestations doit rester entièrement stérile? C'est ma conviction et je ne crains pas de défier tous les savants ou ceux qui se croient tels de donner une théorie rationnelle de la production de ces phénomènes qui resteront toujours, pour nous incarnés, une énigme insoluble.

On se propose de nommer notre époque *le siècle de l'électricité*. Il est certain qu'on fait opérer des prodiges à cette force fluïdique, mais, malgré son emploi si répandu, nous attendons encore que *la science*, que l'on croit capable de sonder tous les mystères, nous apprenne comment elle agit et nous révèle sa nature.

(Tiré de *l'Ere nouvelle*)

L. THIBAUD.

ÇA ET LÀ. — *Médiums*. — Il y en a beaucoup, presque autant que de spirites. Ceux-ci sont médiums-écrivains ou dessinateurs; ceux-là sont médiums-médecins ou orateurs, ou voyants; la plupart sont tout à la fois. Les uns sont humbles, modestes, il ne font pas parade de leurs

facultés; *rara avis!* Les autres sont généralement de bonne foi, mais d'une ignorance crasse en fait de spiritisme et de médiumnité. Gardez-vous bien de leur donner des conseils! Ils sont infallibles; leurs « guides » seuls ont mission de les diriger et peuvent le faire. Surtout ne vous avisez pas de suspecter l'identité et la science de ces guides qui s'attribuent des noms illustres, vous blasphémeriez et l'on vous mépriserait.

J'ai connu un brave « fumiste » — honni soit qui mal y pense — qui prétendait être en relations avec le cardinal X... dont il s'appliquait à faire l'instruction spirite. Un jour, que je cherchais à le désabuser, il se fâcha... tout rouge. Pouvait-il se fâcher autrement? Sa manie était certes, bien inoffensive, mais quel ridicule ce brave homme, ne déversait-il pas sur la doctrine et ses adeptes!

On rencontre parfois — et c'est là que je veux en venir — de prétendus médiums-médecins qui, avec un sang-froid imperturbable, une cruauté digne d'un Néron, s'appliquent à jeter le trouble dans les familles au moyen de communications plus ou moins... médicales.

Je pourrais en citer un entre cent, qui disait dernièrement à un honorable père de famille, brisé par des deuils successifs, que tous ses enfants devaient mourir avec lui et BIENTOT; je ne sais même pas si la date du décès du dernier survivant — un jeune homme plein de vie et de santé — ne fut pas déterminée! Mais cette cruauté dégénéra en barbarie. A quelques jours d'intervalle, le médium, voyant que sa révélation n'avait pas produit grand effet sur le père, trop intelligent pour se laisser influencer, le médium, dis-je, s'adressa au jeune homme lui-même et lui dit : « Vous êtes condamné, et bientôt vous mourrez! » Le pauvre enfant tout ahuri — on le serait à moins — vint me trouver pour savoir « si les médiums pouvaient connaître la date de sa mort... »

Je n'insiste pas. Je me contenterai de faire remarquer à la sibylle moderne que ses stupides révélations tombent sous le coup de la loi et qu'il lui est interdit de se faire un tréteau de la tombe pour capter la confiance des familles. Je signale ces faits odieux à mes lecteurs et je les prie de me signaler à leur tour tous les agissements analogues qui viendraient à leur connaissance. Je n'hésiterai pas, s'il le faut, à publier le long chapitre des *Ridicules des Spirites*; car c'est en clouant au pilori les gens méprisables qui abusent de la médiumnité, que nous parviendrons à débarrasser le spiritisme des obstacles qui s'opposent encore, dans une certaine mesure, à son plein développement.

(Tiré de l'*Ère nouvelle*)

LE LISEUR.

---

A dater du premier janvier prochain, une société sera constituée à Bordeaux, sous le titre de Société des études psychologiques et sociales. Cette dénomination indique suffisamment le but qu'elle pour-

suivra. Les initiateurs font appel à tous les hommes de progrès. Les adhésions sont reçues aux bureaux de *l'Ère nouvelle*, '95, rue de la Croix-Blanche.

---

— Le dimanche 19 septembre, une foule nombreuse et recueillie accompagnait à sa dernière demeure une femme de bien, Mme Le Boys des Guays. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Amand (Cher). M. Chales Humann, avocat à la cour d'appel de Paris, membre de l'église Swendenborgienne, a retracé, dans un langage ému, la vie de la défunte et du regretté M. Le Boys, ancien sous-préfet de Saint-Amand, qui traduisit du latin en français l'œuvre théologique d'Emmanuel Swendenborg; en traduisant dix pages par jour du texte latin, il mit *sept ans* à accomplir son travail.

Nous saisissons avec empressement l'occasion qui nous est offerte d'adresser à nos amis « Les Etudiants Swendenborgiens » l'assurance de toute notre sympathie.

---

## LE SPIRITISME ET SES ADVERSAIRES

(*Suite du* CATHOLICISME ROMAIN, voir la *Revue* du 15 octobre 1886)

LES DOGMES DU CATHOLICISME. — Examinons maintenant les principaux dogmes du Catholicisme, et voyons si, en les promulguant, il s'est montré bien inspiré et infaillible.

Pendant les trois premiers siècles, le Catholicisme fut proné par des écrivains célèbres qui en établirent les bases. Le conseil de Nicée en forma l'édifice. Diverses manières d'interpréter les évangiles et la tradition, souvent peu claires, se manifestèrent parmi les fondateurs du Catholicisme; il y eut des discussions soutenues avec toute l'énergie de gens convaincus, comme on l'est bien souvent dans les questions métaphysiques, où l'on ne s'appuie pas sur des faits qui maintiennent la rectitude du jugement, mais sur sa propre imagination qui, souvent l'égaré; cet effet est encore plus prononcé dans les discussions religieuses, où chaque parti croit avoir Dieu de son côté. De sorte que, dans les luttes religieuses et même politiques, chaque parti, loin de faire des concessions à ses adversaires, exagère ses opinions dans ces discussions passionnées; et, s'il triomphe, il les leur impose avec toutes leurs exagérations; fâcheux mobile humain qui fait que, bien souvent, dans les luttes passionnées, les vainqueurs gâtent leur cause par leurs propres excès.

Les premiers chrétiens, pleins de zèle pour la doctrine de J.-C., dans le but de lui donner plus de poids, ne trouvèrent rien de mieux que de

diviniser le Messie; cette idée ne fut admise qu'après de nombreuses discussions; lorsqu'on affirme une erreur, il est rare qu'on n'en fabrique pas d'autres pour la soutenir. J.-C., envoyé de Dieu sur la terre, expirant sur une croix pour avoir prêché l'Évangile qui froissait les préjugés de l'époque, c'était chose acceptable: mais le Messie, Dieu lui-même, mourant en enseignant sa propre doctrine; le fait devenait plus difficile à admettre. Alors on développa le dogme du péché originel; l'idée de l'homme-Dieu sauvant par sa mort toute l'humanité perdue par le péché originel devenait plus légitime et plus acceptable; et alors le Catholicisme promulgua les dogmes de la divinité de J.-C., du péché originel et de la rédemption du genre humain. Mais, une grave difficulté se présenta pour le monothéisme admis jusque-là; si Dieu s'est incarné, il a perdu évidemment sa toute puissance en se concentrant dans un corps humain, et comment marchera l'univers pendant que son Dieu unique sera enfermé dans sa prison corporelle? Une pareille absurdité n'était pas soutenable.

Heureusement, pour les trinitaires, il y a dans les évangiles quelques rares passages où le père, le fils et le Saint-Esprit sont nommés séparément, c'est probablement quelque figure, comme il y en a tant dans les évangiles; on en tira parti, et comme on n'osait pas détruire le monothéisme, qui est la vérité religieuse la plus évidente, on inventa ou on tira de l'Inde le dogme de la Sainte-Trinité qui établit un seul Dieu en trois personnes égales en puissance. Titre contradictoire à lui-même, car, malgré les arguties les plus spécieuses, on ne démontrera jamais que trois individualités distinctes ne font qu'un seul être. Mais, pour les besoins de la cause, on admit l'incarnation de J.-C., 2<sup>e</sup> personne de la Sainte-Trinité. Quoique le monothéisme soit en droit de soutenir que la Sainte-Trinité n'est qu'une figure représentant les trois principaux attributs de Dieu: 1<sup>o</sup> le père serait la puissance créatrice; 2<sup>o</sup> le fils représenterait l'amour et l'harmonie qui relie les êtres et les choses; 3<sup>o</sup> le Saint-Esprit personnifierait esprit et lumière. Malgré cela le système de l'incarnation de la seconde personne prévalut, quoiqu'il soulève de graves objections; car l'incarnation de la seconde personne doit faire un vide d'un tiers dans la Trinité divine qui, alors, n'est plus complète; puis, comment expliquer la concentration d'un être infini dans le corps d'un homme; situation bien défavorable pour la seconde personne divine qui alors n'est plus Dieu et dont la position actuelle est d'être assis à la droite de son père jusqu'à la fin du monde, d'où il viendra juger les hommes. On ne peut pas admettre que l'âme de J.-C. n'est qu'une simple émanation de la seconde personne, car, dans ce cas, l'établissement de celle-ci n'eut pas été nécessaire, une simple émanation de Dieu le père aurait bien suffi pour animer le Messie et lui déléguer des pouvoirs divins; ce qui prouve que le sens donné par

l'Eglise à ce dogme, est bien que la seconde personne tout entière s'est incarnée. Il en résulte que le rôle de la seconde personne, lié à un corps, est jusqu'à nouvel ordre bien inférieur à celui de Dieu le père et à celui du Saint-Esprit; cela justifie ce qu'a dit J.-C., qui plaçait le Saint-Esprit bien au-dessus de lui. Une nouvelle contradiction se présente : Si J.-C. a été conçu par le Saint-Esprit, pourquoi se dit-il toujours fils de la première personne? il ne peut pas avoir eu deux pères; cette contradiction nous fait voir que J.-C. n'admettait pas la Trinité divine, et qu'il ne regardait pas le Saint-Esprit comme une personnalité distincte, mais comme le principal attribut de Dieu son père, et que lui Messie, se considérait comme son simple mandataire et non comme Dieu; c'est la manière de voir des spirites qui considèrent J.-C. comme le délégué de l'Eternel pour diriger le globe terrestre.

Maintenant que l'astronomie est en voie de reconnaître près de cent millions de soleils, ce qui peut faire supposer un milliard de planètes, le rôle de la seconde personne incarnée doit-être terriblement chargé pour desservir tant de mondes, qui, très probablement, doivent aussi avoir plus ou moins besoin de son ministère; car pourquoi le nôtre aurait-il eu seul le privilège de l'incarnation divine ?

On voit à quelles invraisemblances est arrivé le Catholicisme pour prouver la divinité de J.-C.; pour les faire accepter, elle les a dissimulées sous le couvert de trois mystères, en y comprenant celui de la Rédemption dont nous parlerons ci-après. On est maintenant trop habitué à voir les sciences et les doctrines fondées sur des faits ou des axiomes indéniables, pour que le Catholicisme puisse longtemps se maintenir sur ses bases mystérieuses formées de pareilles absurdités.

**DES SACREMENTS :** Le baptême paraît avoir été, dans le principe, un symbole de purification; il était administré aux néophytes lorsqu'ils en étaient dignes; c'était la consécration de leur admission dans le Christianisme. On ne le regardait pas comme indispensable au salut, puisqu'on ne l'administrait qu'aux adultes et non aux petits enfants.

Nous avons vu que, pour expliquer l'utilité de la mort du Dieu fait homme, le Catholicisme affirmait que cette mort avait absous l'humanité de la tache originelle. Mais cette croyance toute métaphysique ne suffisait pas au Catholicisme qui avait alors besoin d'un culte matériel et visible qui frappât les sens de ses fidèles encore plus ou moins imbus des idées païennes. Alors le baptême fut déclaré obligatoire à tout chrétien pour laver la tache originelle, ce que n'avait pas complètement fait la mort de J.-C.; en conséquence, depuis lors, on l'a administré à tous les enfants naissants, qui sans cela ne pourraient aller qu'aux limbes et ne pourraient jamais compter parmi les élus; rien n'indique que cette croyance ait existé dans le premier siècle, puisqu'on n'administrait le baptême qu'aux adultes. Nous voyons là une institution fantaisiste des

plus choquantes du Catholicisme. Quel mal a pu faire l'inconscient enfant mort sans baptême, pour que sa vie future soit ainsi brisée? Quelle responsabilité réelle peut avoir l'enfance et même l'humanité entière, de la prétendue désobéissance de nos premiers parents? Dieu, si prévoyant aurait créé cette multitude de gens grands et petits, qui dans le monde meurent sans baptême, pour les rendre malheureux, en leur faisant envier le bonheur des élus pendant toute l'éternité! A cette horrible injustice se joint une parfaite absurdité; que peuvent faire sur l'âme immatérielle quelques gouttes d'eau versées sur le front d'un néophyte par le premier venu, en cas de nécessité, pourvu qu'il prononce en même temps quelques paroles sacramentelles? L'importance mise à cet acte matériel est inconcevable; car a-t-on jamais vu la matière agir sur l'esprit? tout principe de vie est immatériel et peut agir sur la matière d'une certaine manière; mais la réciproque n'a jamais lieu; les phénomènes spirites le démontrent parfaitement, et l'observation la plus vulgaire des faits nous le montre constamment. Ainsi, le dogme du baptême annexé au péché originel est ce qu'il y a de plus absurde et de plus révoltant dans le culte catholique; l'Eglise s'est-elle montrée bien inspirée et infaillible en promulguant et en maintenant ce singulier dogme?

**EUCCHARISTIE :** Le Catholicisme affirme que, par ce sacrement, on reçoit le corps et le sang de J.-C. sous les espèces du pain et du vin, qui par la consécration ont été transmutés le 1<sup>er</sup> en chair, le second en sang de J.-C. L'Eglise aurait pu dire que l'esprit de J.-C. animait le pain et le vin consacrés, lesquels fortifiaient l'âme de ceux qui communiaient, d'une manière analogue à certains objets magnétisés qui agissent sur les somnambules; mais non, l'Eglise tenait à un effet matériel; elle a promulgué ce dogme à une époque de fanatisme religieux, probablement sans comprendre toute l'absurdité de cette théophagie, Dieu se donnant en pâture à ses fidèles, c'est chose toute nouvelle dans l'histoire des religions. On a lieu d'être étonné que ce dogme étrange qui donne à Dieu un rôle si grossier, et si peu digne ait été accepté si généralement. Jadis, les laïques, dépourvus d'instruction, acceptaient beaucoup plus facilement que maintenant les croyances religieuses imposées par le clergé, alors en possession de toute l'instruction. L'Eglise, tenant à agir sur l'imagination de ses fidèles, a pris à la lettre le passage de la Cène racontée par les trois premiers évangélistes, où J.-C. distribua à ses disciples le pain et le vin consacrés en leur disant : ceci est mon corps, ceci est mon sang. Nous avons vu que, dans beaucoup de passages des évangiles, l'esprit est bien différent de la lettre; tout indique qu'il en est de même ici. Saint-Jean qui assistait à la Cène avec les autres apôtres, et qui en raconte certains détails, ne parle pas de la consécration du pain et du vin; ce qui donne lieu de croire qu'il n'y a

pas attaché autant d'importance que ses trois collègues, et qu'il l'a considérée comme une simple figure. Ce qui le fait présumer; c'est que Saint Jean raconte seul qu'après la multiplication des cinq pains, J.-C. enseignant dans la synagogue à Capharnaüm dit à ses auditeurs : Vous êtes venus à moi parce que vous étiez rassasiés par la multiplication des pains, (Chap. 6, v. 26). V. 27 : Travaillez pour avoir, non la nourriture qui périt, mais celle qui demeure jusqu'à la vie éternelle, et que je vous donnerai, car le père, qui est Dieu, l'a marquée de son sceau. Il est évident que Jésus-Christ parle d'une manière figurée de sa doctrine. Ses auditeurs lui ayant demandé comment ils devaient faire les œuvres de Dieu, Jésus-Christ leur répondit : (Vers. 32.) Moïse ne vous a point donné le pain du ciel, mais mon père vous donne le vrai pain du ciel, (V. 33) qui donne la vie au monde. Ses auditeurs lui dirent : Seigneur, donnez-nous toujours de ce pain-là. Jésus-Christ continuant l'apologue leur dit : (V. 35) C'est moi qui suis le pain de vie, celui qui vient à moi et croit en moi, n'aura jamais ni faim ni soif. V. 36. Mais je vous l'ai déjà dit, vous m'avez vu et cependant vous ne croyez point. V. 38, et suiv., je suis descendu du ciel pour faire, non ma volonté, mais celle de mon père qui m'a envoyé. Mais les juifs murmuraient de ce que Jésus-Christ, connu comme fils de Joseph, disait : je suis le pain descendu du ciel.

Jésus-Christ leur répondit V. 43 et suivants : Ne murmurez point entre vous..... et V. 47. Celui qui croit en moi a la vie éternelle, etc... Puis, au v. 51, il affirme de nouveau son allégorie : je suis le pain vivant descendu du ciel, celui qui en mange vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est *ma chair* que je donnerai pour la vie du monde. C'est évidemment la même idée continuée, où le mot chair figure plus énergiquement la doctrine de Jésus-Christ, en la déclarant intimement liée à sa personne. V. 52. Le mot chair soulève de nouveaux murmures parmi les Juifs qui se disent : Comment cet homme peut-il nous donner sa chair à manger ? Alors Jésus-Christ voyant qu'ils n'ont point compris l'esprit de l'apologue le leur répète avec plus de développement, V. 53 et suiv., : Si vous ne mangez *ma chair* et si vous ne buvez *mon sang*, vous n'aurez point la vie en vous-même (la vie spirituelle); car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. Cela signifie qu'il y a communion intime entre l'esprit de Jésus-Christ et l'âme de ses fidèles; il serait absurde de supposer qu'il y eût vie commune entre leurs corps. V. 57. Comme le père qui est vivant m'a envoyé et que je vis par mon père, ainsi celui qui mangera vivra par moi. Ce verset nous prouve que Jésus-Christ n'était pas Dieu, puisqu'il n'existait que par son père et non par lui-même. Quant à celui qui le mangera, c'est-à-dire qui se nourrira de sa doctrine, il vivra

spirituellement par Jésus-Christ intimement lié à la doctrine qu'il personnifie; il est évident qu'il s'agit de la vie de l'âme et non de celle du corps qui peut exister sans la doctrine de Jésus-Christ.

(A suivre).

---

## DIEU ET L'ÂME

Nous avons publié, dans *la Revue* du 1<sup>er</sup> septembre, un article sur le *Matérialisme spirite* qui nous a valu deux réponses: l'une de M. de E. Di Rienzi, dans la *Revue* même; l'autre de M. E. Lebay, rédacteur de *La Vie posthume* de Marseille, dans le numéro d'octobre de ce journal.

Nous rendons pleine justice au talent et aux convictions de nos deux contradicteurs; nous savons que la fraction des spirites dont ils représentent les idées, croit comme nous à la survivance de l'âme et à ses réincarnations successives. Si ces adeptes du spiritisme éloignent Dieu momentanément de leur sphère d'action, ce n'est pas qu'ils le nient, non; seulement ils ne le croient pas nécessaire. Ils s'appuient, disent-ils, sur les faits positifs et ne veulent pas se laisser entraîner par le sentiment. Que Dieu leur soit mathématiquement démontré un jour par leurs propres expériences, et ils y croiront volontiers. En attendant, ils ne l'affirment pas.

Quant à l'âme humaine, ils pensent qu'elle est matérielle parce que, selon eux, rien ne peut s'expliquer sans le secours de la matière. — L'amour, l'envie, la haine, la jalousie, l'espérance sont-elles donc des propriétés reconnues de la matière? Si j'ouvre mon âme aux saintes aspirations, aux nobles élans, aux salutaires enthousiasmes, c'est donc de la matière que je reçois l'impulsion sacrée! Et c'est ma matière à moi qui pense, qui sent et qui aime!... Est-il bien logique, pour arriver à établir la survivance de l'âme, de dire qu'elle est matérielle, puisque c'est la matière qui se dissout et l'esprit qui est immortel?

Pourquoi ne pas voir en l'homme un principe divin et un principe matériel: l'âme et le corps; celle-là destinée à se développer, celui-ci à se décomposer? Pourquoi, enfin, d'un misérable corps tombé en poussière, ne voir s'échapper qu'un second corps plus subtil, il est vrai, que le premier, mais inférieur à ce que nous pensons de l'âme?

Vous dites que pour gagner les matérialistes à notre cause, nous devons établir que tout est matériel, même l'esprit. J'aimerais mieux renverser la proposition et dire que tout est âme, c'est-à-dire que tout est animé. Vous niez l'âme en tant que manifestation spirituelle de la volonté divine; moi, je la vois partout, à tous les étages de la matière et jusque dans le minéral lui-même. Les extrêmes se touchant, peut être sommes-nous prêts de nous entendre.



Il n'y a, disent nos contradicteurs, qu'une loi que nous puissions reconnaître, et c'est celle qui régit les corps. Une loi divine réglant en quelque sorte la marche de l'humanité, les évolutions du progrès, s'inscrivant dans le cœur humain à toute heure, cela est possible, non certain. Nous voulons être les hommes de la science et non ceux du dogme ; nous avons horreur du mysticisme et ceux qui croient en Dieu sont encore des mystiques, quelle que soit d'ailleurs l'indépendance de leur pensée.

Nous répondrons à ce reproche de mysticisme que M. Lebay nous inflige, que nous nous étions cru jusqu'à présent des libres-penseurs, en ce sens que nous n'acceptons aucune foi imposée, aucun dogme créé par l'ambition pour asservir les hommes. Nous croyons en Dieu, non au Dieu de tel ou tel culte, méchant et jaloux presque toujours, mais à celui que nous nous représentons comme le père des hommes, suprême puissance, suprême justice, suprême amour.

Est-ce un Dieu personnel, circonscrit, qu'on puisse définir comme une chose matérielle ? Non, certes, c'est le grand soleil des intelligences, la cause des causes, l'espoir des affligés.

Nous ne le voyons pas, nous le sentons, mais peut-être quelque jour se dégagera-t-il comme une réalité saisissante de toutes les sciences qui trouveront en lui le but lumineux qu'elles se proposent d'atteindre, l'axiome indiscutable.

En attendant, nous pouvons dire que s'il n'y a qu'une seule loi de transformation dans l'univers, si rien ne meurt véritablement, pas plus le corps que l'âme, leur destinée est loin d'être identique. La persistance éternelle de l'individualité reste à l'esprit, tandis que la matière subit mille transformations qui ne laissent rien subsister de son état antérieur. Vous voyez donc qu'il y a en nous deux éléments dissemblables quoiqu'unis.

Manger, boire, dormir n'ont rien de commun avec le raisonnement, l'analyse, l'extase. Oui, il y a deux principes en l'homme. S'il n'y en avait qu'un et qu'il fût purement matériel, pourquoi reprocherions-nous au criminel son crime ? Esclave de la matière, il aurait exécuté ses volontés, il n'aurait pu échapper par son âme aux surprises de ses sens. Si nous n'avions qu'un principe en nous, comment expliquerions nous les luttes du corps et de l'âme, les résistances de la raison aux obsessions de la matière ? Comment pourrions-nous dominer nos instincts vicieux, notre égoïsme et notre orgueil ? qu'est-ce donc que la conscience si vous la confondez, elle aussi, avec la matière ?...

Il était donné à notre époque de voir se produire ce spectacle étrange autant que douloureux : des spirites sincères, animés des meilleures intentions, ne voulant tenir compte ni de l'admirable loi divine, que les plus grands penseurs ont toujours reconnue dans tout l'univers, ni de

ce côté spirituel de notre âme qui plane si haut au-dessus de notre corps matériel qu'aucune assimilation entre eux n'est possible !

Mais nous dit M. Di Rienzi, il y a des degrés divers dans la matière, et nous ne prétendons pas que notre corps et notre âme soient au même degré. Pouvons-nous savoir (ajoute-t-il dans un autre étude, que la *Revue* a également publiée), pouvons-nous savoir à quelles *exquisi-vités* matérielles notre âme peut atteindre ? — Donc, pour vous-mêmes, Messieurs, la portion de matière que vous attribuez à l'âme n'a rien de commun avec celle du corps, sinon le lien fluidique qui les unit. Disons, si vous le voulez, alors, que l'âme est une substance éthérée, — mais ne prononçons plus le mot matière quand nous voulons la définir ; ce mot est trop grossier pour désigner l'être aux nobles facultés.

Revenons sur la question de Dieu.

M. Di Rienzi reproche aux spiritualites de *dépenser leur encre* pour prouver Dieu, tandis que, comme croyants, ils n'auraient, paraît-il, qu'à s'incliner et à se taire.

Nous ne pouvons accepter cette définition du devoir des spiritualistes. La cause que nous défendons nous paraît grande et sacrée ; nous mettons toutes nos forces, notre logique, notre expérience et notre cœur à son service. C'est notre devoir et notre droit que nul ne peut nous contester.

M. Lebay, de son côté, dans un beau langage qui nous a souvent charmé, nous a fait entendre qu'il y a quelque prétention à affirmer l'existence d'un être indéfinissable, qu'on ne peut ni voir ni toucher.

Dans une question aussi grave, quand on voit en face de soi un abîme ouvert où l'humanité peut rouler ; quand il faut si peu de chose pour y pousser nos désespérances et nos doutes, ne craignez-vous pas, vous tous qui faites abstraction de Dieu, d'enlever aux désolés de ce monde leur dernière lueur d'espoir ?

A mon avis, vous aurez beau faire, échafauder système sur système, théorie sur théorie, jamais vous ne pourrez démontrer, je le crois, que, sans un principe divin d'où découle toute justice, l'équilibre moral du monde puisse être respecté. Toutes les âmes aspirent vers cet idéal de justice, d'amour. Je sais bien que vous croyez à une loi qui règle les rapports des âmes entr'elles, et que, sans doute, vous admettez les récompenses pour les bons et les punitions pour les méchants ; mais, cette loi, où réside-t-elle ? qui l'a promulguée ? qui veille à son exécution ? Vous qui ne croyez pas Dieu nécessaire, par quoi ou par qui le remplacez-vous ? Est-ce dans la matière que vous trouvez la garantie de notre avenir, l'espérance qui fait notre force ? Est-ce donc la matière qui a créé l'âme ?

M. E. Di Rienzi voudrait nous voir pousser plus loin nos investigations et, puisque nous croyons à Dieu, expliquer son origine. —

Nous avouons humblement à notre ami que notre pouvoir ne va pas jusque-là. Dans l'état actuel des esprits, avec les connaissances que nous possédons, et alors que nous discutons encore sur l'existence de ce Dieu que toute la nature acclame, je me garderai bien d'oser entrevoir les mystères imondables dont s'enveloppe la divinité. Il me suffit de savoir que Dieu est. Je ne lui demanderai pas qui il est, s'il a commencé, quand et comment.

M. Di Rienzi nous parlait de nous incliner et de nous taire. C'est dans une pareille question que l'esprit humain doit faire taire son orgueil et se reconnaître impuissant.

J'ai dit, et je le répète, que l'ordonnance sublime de l'univers, les travaux de la raison humaine, le progrès des sciences, tout indique un ordre établi de toute éternité, une source lumineuse où l'univers entier s'abreuve. Peut-on nier cela ? Ce serait, à nos yeux, nier la lumière du soleil.

Or, c'est l'éternel moteur des mondes de l'espace, l'éternel directeur, invisible mais indéniable de nos destins et de nos consciences ; c'est ce moteur universel que, faite d'un autre nom, j'appelle Dieu. Niez-vous que tout marche, dans l'homme et autour de l'homme, dans une voie prévue ? que nous ayons tous un but à atteindre, une mission plus ou moins grande à remplir ? Niez-vous l'intervention des Esprits dans l'action humaine ? Non, vous croyez à tout cela, mais vous ne voulez pas formuler comme nous cette croyance. Vous sentez Dieu, idéal, lumière, foyer d'attraction de nos âmes, mais vous ne pouvez le définir, l'analyser, le mesurer de vos compas. Et alors vous dites : que nous importe ce Dieu vers lequel notre cœur voudrait s'élever, que notre raison peut admettre mais que nous ne pouvons montrer aux hommes dans sa réalité vivante et tangible ! Tel qu'il est, s'il est, de quel secours nous sera-t-il dans notre œuvre d'émancipation de l'âme humaine ?

Et notre honorable contradicteur de *La Vie posthume*, M. Lebay, qui sait rêver devant l'infini semé d'étoiles, laisse sa pensée monter, dans un acte d'adoration, jusqu'à Celui qui illumine sans fin les univers. Puis, tout à coup, voyant le mal ici-bas, il s'arrête, se recueille et se demande si, devant la puissance du bien qu'il constate, il n'y a pas aussi à tenir compte d'une terrible puissance du mal.

Plutôt que de croire à ce dualisme sans issue, dogme et faiblesse des religions agonisantes, notre frère de *La Vie posthume*, se demande s'il n'est pas plus sage d'écarter pour le moment toute idée d'ingérence divine dans les événements humains.

Oui — lui disons-nous — nous sommes sur une terre d'épreuves où Dieu nous est voilé quelquefois par l'injustice des hommes, par le mal et ses conséquences. Oui, les cataclysmes de la nature nous impressionnent vivement et semblent contredire parfois la bonté infinie de l'or-

donnateur de l'Univers. Mais qui ne voit, qui ne sent aujourd'hui, éclairé par la lumière moderne du Spiritisme, que toutes nos souffrances ont un but utile, qu'elles concourent toutes à l'élévation de notre être sur l'échelle sans fin de son perfectionnement.

C'est à nous qu'il appartient d'interroger la nature et de surprendre ses secrets, de la combattre avec ses propres forces, de limiter de plus en plus le mal et de le chasser enfin à tout jamais de notre terre.

Alors nous marcherons avec confiance vers des destinées meilleures ; nous serons arrivés à ce point de notre route où la raison et la foi, unies et s'appuyant sur la science, constateront la réalité de Dieu et se soumettront à ses lois.

Alors, se vérifieront les enseignements de tous ceux qui ont parlé aux hommes la langue divine. Alors on comprendra la foi de Socrate mourant et de Jésus crucifié. Dieu ne sera plus pour les hommes une aspiration forcément nuageuse ; il rayonnera en esprit et en vérité sur l'humanité affranchie de ses préjugés et revenue de ses erreurs.

A. LAURENT DE FAGET.

---

M. LE DOCTEUR VAHU nous adresse des exemplaires de son nouvel ouvrage, in-12, format Charpentier, prix : 3 fr. 50, port payé : 4 fr., intitulé : *Hygiène des nouveaux-nés, de l'enfance et de l'adolescence*. Le numéro prochain de la *Revue spirite* donnera le compte-rendu de cet ouvrage utile et remarquable.

---

## RAPPORT DE N. ÉMILE DI RIENZI

(Suite.) Voir la *Revue* du 15 octobre 1886.

### 3° PEUT-ON SÉPARER LA QUESTION DE LA LIBRE-PENSÉE DE LA QUESTION SOCIALE ?

Le but de toute philosophie est, selon nous, de concourir au bien-être et à l'amélioration de l'humanité, nous considérons donc la libre pensée comme devant être intimement liée avec la question sociale. Nous devons rechercher tous les moyens propres à amener la solidarité humaine. Or, ces recherches constituent, au premier chef, le programme de la libre-pensée.

La question sociale ne nous paraissant encore qu'imparfaitement étudiée et comprise, nous ne nous rattachons pour l'instant à aucune école proprement dite, mais nous nous rallions complètement au socialisme dans toute la grande et belle acception du mot.

### 4° DU RÔLE SOCIAL DE LA LIBRE-PENSÉE DANS LE PASSÉ, DANS LE PRÉSENT, ET DANS L'AVENIR.

De tous temps, il y a eu des libres-penseurs c'est-à-dire des hommes

aux idées indépendantes. L'histoire de la libre-pensée n'est pas autre chose que l'histoire des progrès de la philosophie. Depuis Anaxagore Périclès, Socrate jusqu'à Campanella, Harvey, Galilée, G. Bruno Ramus, Hume et nos encyclopédistes du siècle dernier, nous avons vu à chaque période s'élever des hommes qui, en protestant contre les mensonges accumulés, ont fait acte de libre-penseur presque toujours au prix de leur vie ou de leur repos.

La libre-pensée, en développant dans l'individu le sens de l'entendement, en lui donnant la science nécessaire pour l'affranchir des préjugés ou des religions, a puissamment contribué dans le passé aux grandes découvertes. Si Galilée et tant d'autres s'en étaient tenus aux révélations de l'Eglise sur la mécanique céleste, par exemple, posséderions-nous aujourd'hui les vérités astronomiques que nous connaissons? De même, il en a été pour toutes les branches de la science humaine. Aussi, disons-nous que la libre-pensée a exercé dans le passé une influence qui, nous l'espérons, ne fera que s'accroître de nos jours. Les religions s'ébranlent de toutes parts. Elles ont fait leur temps et quoique de généreuses âmes s'apercevant de leur péril, aient voulu, comme l'abbé Roca, concilier la religion avec la science et faire rentrer le Christianisme dans la voie moderne, il n'y a plus aujourd'hui assez d'enthousiasme ni assez de foi pour qu'on puisse espérer le maintien du principe religieux.

Pourquoi?

Parce que, depuis notre chère et grande révolution française qui nous a donné définitivement la liberté de conscience, nous nous sommes habitués à raisonner et, passant au crible de la logique tout ce qui constituait le fond de nos croyances religieuses, nous avons repoussé celles-ci en bloc pour n'accepter désormais que des vérités démontrées.

Là est le beau rôle de la libre-pensée! Malheureusement nous regrettons qu'à côté de si beaux résultats, nous ayons eu à constater souvent une intolérance farouche contre tout spiritualisme... Il est pourtant permis à des savants comme Flourens, Broca et Claude Bernard, à des philosophes comme Jules Simon, Fauvety, Egger de croire encore à l'âme et à Dieu, tant que ces principes ne constituent qu'une conviction profonde sans prétendre être « une religion. »

La libre-pensée doit embrasser, selon nous, toutes les recherches morales, philosophiques ou scientifiques; elle ne doit rester l'adversaire que de la foi aveugle et irraisonnée. A ce titre, elle ne peut donc qu'accueillir dans son sein tous ceux qui, par des voies différentes, combattent pour le triomphe de la vérité.

Tolérance et liberté, telle doit être la devise de tous les penseurs et de tous les philosophes!

5° LAICISATION DE LA SÉPULTURE. — *Crémation.*

Les immortalistes font des vœux pour que la crémation des morts remplace l'inhumation actuellement en usage. Ils considèrent au point de vue hygiénique et social, comme dangereux, surtout pour les grandes villes et pendant les épidémies, l'ensevelissement tel qu'il est pratiqué. Néanmoins, ne nous départissant pas du principe de liberté, nous estimons jusqu'à nouvel ordre que la volonté testamentaire doit toujours être respectée. La laïcisation de la sépulture doit être considérée comme la conséquence de la libre-pensée.

6° DE L'INFLUENCE DE L'HYPNOTISME SUR LA RESPONSABILITÉ MORALE

Les dernières découvertes scientifiques à propos de l'hypnotisme, découvertes corroborant parfaitement celles de W. Crookes, posent un nouveau problème qu'il est difficile de résoudre tant que les lois de l'hypnotisme ne seront pas déterminées. Quelles que soient nos opinions sur l'avantage ou le désavantage de la pratique de cette nouvelle science, nous sommes obligés de nous incliner devant le FAIT. Or, les expériences de MM. Liégeois et Liébault de Nancy, ayant établi que la responsabilité morale de l'individu peut être compromise, nous demandons instamment que la science officielle s'occupe de ces phénomènes et les étudie avec toute la rigueur nécessaire afin de déterminer et, au besoin, de réglementer l'exercice des expérimentations.

En conséquence, nous avons l'honneur de déposer sur le bureau du Congrès la proposition suivante :

Devant les phénomènes, indiscutablement établis, de l'hypnotisme pouvant agir sur l'individu et annihiler sa responsabilité morale, le congrès international de la libre-pensée réuni à Lille, émet le vœu que les expériences dites hypnotiques soient l'objet des investigations des académies et associations scientifiques compétentes.

Et maintenant, qu'on nous permette d'apprécier le rôle que chaque philosophie est appelée à jouer dans le monde; qu'on veuille bien considérer la portée morale de chacune d'elles, car si la philosophie proprement dite est faite pour les penseurs, elle n'arrive à la masse que travestie ou défigurée!

A l'inauguration de la statue de Diderot, le grand philosophe allemand Büchner a terminé son discours par cette phrase caractéristique : *Le premier pas vers la philosophie, c'est l'incrédulité!* Ce n'est pas sans tristesse que nous avons entendu cette affirmation, car elle est aussi loin de la sagesse et de la vérité que l'acceptation aveugle et irraisonnée. Nous aurions voulu, au contraire, qu'il proclamât le libre-examen avant de conclure. On conviendra, en effet, que la négation absolue ne saurait être une preuve et si nous rappelons les asser-

tions du dernier livre de Büchner, *nature et science*, nous remarquons l'étrange et saisissable contradiction qui existe entre son opinion d'hier et celle dans laquelle, il affirme que le fait de la survivance de l'âme est à la veille d'être prouvé!... Mais abordons le terrain social et voyons les fruits de l'idée matérialiste.

Le néantisme condamne l'être humain à accomplir machinalement une existence pour sombrer à jamais dans la matière inconsciente. Nous laisserons à d'autres le soin de prouver scientifiquement et irréfutablement ce que cette assertion a d'anti-rationnel, nous nous occuperons plutôt d'examiner ce que la doctrine matérialiste peut répondre aux objections que la vie de chaque jour oppose à ses désespérantes conclusions.

Quoi! demanderons-nous, qu'advient-il au malheureux privé de pain, au déshérité pour qui chaque journée est une misère de plus ajoutée à son existence, si on ne peut lui donner en retour aucune espérance, aucune compensation?

Il est bon et facile d'être matérialiste lorsqu'au lieu de connaître les tortures de la faim, on n'en connaît que les satisfactions; lorsque les misères n'existent que dans les journaux et les livres, il est bon d'être un philanthrope matérialiste et de prêcher la fin de toute religion comme cause suprême et unique de tous les maux de l'humanité, mais que donnera-t-on à la place, lorsqu'on aura supprimé foi et croyance?

Les esprits sont-ils assez mûrs pour comprendre l'utopie de l'abnégation matérialiste? Nous ne le pensons pas, et malgré tout, nous sommes certains qu'il restera toujours dans le cœur de l'homme, ce besoin de croire en l'au delà, car la destruction de cette espérance amènerait dans la classe déshéritée le désespoir le plus terrible qu'il soit au monde, puisque ce serait la négation de toute justice.

Les immenses inégalités sociales, ne forment-elles pas un formidable point d'interrogation? Pourquoi ceux qui meurent de faim à côté d'autres gorgés de richesses? Pourquoi les souffrances de celui-ci à côté des satisfactions de celui-là? Pourquoi la différence d'intelligence, de position, de moralité? Pourquoi? Pourquoi?

Est-ce la théorie matérialiste qui répondra à toutes ces questions? Dira-t-elle que toutes ces anomalies n'ont d'autres sources que la mauvaise organisation sociale? Alors comment expliquer cette inégalité qui existe dès la naissance? Redoutable problème pour celui qui ne saurait croire à la perfectibilité infinie, au progrès incessant de l'humanité!

Un de nos grands poètes écrivait il y a une quarantaine d'années :  
« Les matérialistes ont dit au pauvre : Tu prends patience jusqu'au jour de justice, il n'y a point de justice; tu attends la vie éternelle pour y réclamer ta vengeance, il n'y a point de vie éternelle; tu amasses tes larmes et celles de ta famille, les cris de tes enfants et les sanglots de

ta femme pour les porter aux pieds de Dieu à l'heure de ta mort : il n'y a point de Dieu !

Alors il est certain que le pauvre a séché ses larmes, qu'il a dit à sa femme de se taire, à ses enfants de venir avec lui et qu'il s'est redressé sur la glèbe avec la force d'un taureau. Il a dit au riche ; toi qui m'opprimes, tu n'es qu'un homme, et au prêtre, toi qui m'as consolé, tu en as menti !

Eh bien, que répondra le néantisme quand il verra devant lui la tempête qu'il aura soulevée ? Car elle arrive à grands pas avec ses exigences décuplées par les besoins de la civilisation !

Et quand on vient pour toute consolation, dire à celui qui souffre ; « travaille et tes enfants recueilleront peut-être le fruit de tes labeurs » ; quand on vient affirmer à l'homme qu'il ne lui sert de rien de devenir meilleur, puisqu'après lui rien ne subsiste ; quand enfin, on lui fait entrevoir pour toute consolation, le néant dans lequel on trouvera un repos éternel, nous immortalistes, nous croyons le remède insuffisant. L'égoïsme est un sentiment de la nature qu'il s'agit de diriger et de contenir et non pas de détruire. Or, lorsque vous aurez dit à ces hommes du peuple, à ces frères dont la vie est toute de labeur, qu'il ne saurait y avoir d'au delà et par conséquent de justice ; lorsque vous aurez mis dans leur cœur, la négation absolue selon le vœu de Büchner, souvenez-vous que vous n'aurez plus le droit de les blâmer, ni les punir lorsqu'ils se révolteront contre vos lois ! Souvenez-vous que tous les excès humains vous échappent et qu'alors tout homme a le droit de prendre sa défense contre la société qui le fait souffrir ; souvenez-vous que vous autorisez l'opprimé de demain à devenir oppresseur à son tour ; souvenez-vous enfin qu'au lieu d'amener une égalité impossible, vous aurez déchaîné les passions les plus terribles, puisque l'existence bonne ou mauvaise restera au-dessus de toute sanction morale !

L'immortalisme, lui, a pour but de déterminer la responsabilité morale de l'être, de démontrer la doctrine *conséquentielle* c'est-à-dire celle qui se résume par ces mots : à chacun selon ses œuvres. Il proclame l'indestructible loi du progrès, c'est-à-dire du travail qui fait que l'imparfait et le deshérité d'aujourd'hui peuvent devenir les parfaits de demain ! En reléguant les vieilles théories spiritualistes pour ne se baser que sur la science positive et ses conséquences, l'immortalisme appelle à lui toutes les intelligences d'élite qui voient haut et loin, aussi sommes-nous plein de confiance dans l'avenir et espérons-nous que ces quelques paroles trouveront un écho dans ce congrès de la libre-pensée, devenu aujourd'hui champion de la civilisation moderne.

ÉMILE DI RIENZI.

---



## LES PLAIES DU SPIRITISME

(Suite) Voir la *Revue* du 15 octobre 1886.

RÉALITÉ OU FAUSSETÉ DE L'EXISTENCE DE JÉSUS. — Parmi les idées fausses que j'ai rencontrées dans la presse spirite, je citerai celle qui fait de Jésus un mythe, un personnage légendaire, comme s'il n'avait pas vécu dans un temps parfaitement historique. Sur quoi s'appuie-t-on? Sur une bizarre coïncidence de mots qui se ressemblent: Les Indiens ont eu un Christna ou Krichna, il a plu à quelque ou quelques chrétiens de donner à Jésus le qualificatif de *Χριστις*, oint, que nous traduisons par Christ, ce qui n'implique aucun rapport entre les deux messies ou envoyés. Il n'est pas impossible que les deux n'en fassent qu'un, dans deux incarnations successives; mais il y a eu en réalité deux hommes différents, à moins que le Christna indien n'ait jamais existé.

LA RELIGIOSITÉ. — Autre idée fausse: On attaque dans certains journaux le sentiment religieux, en le qualifiant de mysticisme, ce qui est un moyen perfide. Or, le sentiment religieux est ce qui donne la mesure de l'élévation du caractère d'une personne. Ne dit-on pas avec recueillement, avec admiration: *Sursum corda!* — *Excelsior!* Le sentiment religieux ou religiosité ne se commande pas; c'est pure affaire de tempérament moral et intellectuel. Si ce tempérament n'est pas dans votre nature, respectez-le chez les autres, car c'est quelque chose de sublime; heureux et admirable est celui qui le possède; que de joies pures, que de consolations délicieuses ne lui apporte-t-il pas au milieu des tribulations et des angoisses de la vie matérielle!

ESPRIT DE JALOUSIE. — Encore un reproche que j'adresserai à plus d'un Spirite, tort qui se traduit souvent dans les journaux, c'est un certain esprit de jalousie, dont on ne se doute guère, bien certainement, mais qui n'en est pas moins réel. On est trop disposé à l'incrédulité, à la négation, quand il s'agit de phénomènes qu'on n'a pas obtenus, ou dont on a pas été témoin. Il est à remarquer cependant que Dieu répartit ses faveurs avec équité parmi les spirites. Si vous n'obtenez pas tel ou tel phénomène accordé à d'autres, il est rare qu'il n'y ait pour vous quelque compensation avantageuse, dont ils sont privés.

LE MÉDIUM SLADE. — Je trouve qu'on attache beaucoup trop d'importance aux travaux du médium Slade. Que tendent-ils à prouver? Qu'il existe une force intelligente pouvant produire certains actes en dehors des lois habituelles de la nature. Certes, ce résultat n'est pas à dédaigner, mais vous pouvez l'obtenir bien plus facilement et surtout avec moins de frais par les vulgaires mouvements d'un guéridon. Là, point de soupçons de truc admissibles. Le guéridon et l'appartement

seront procurés par les douteurs et les incrédules; le médium aura les pieds repliés sous sa chaise; ses mains seront posées sur le milieu du meuble, il est certain qu'il n'appuie nullement, car on le verrait à la tension des muscles. On pose des questions sur des faits inconnus du médium, et les réponses sont exactes. Un assistant fait remarquer que la réponse vraie, étant connue d'avance de l'interrogateur, on a pu lire dans sa pensée. Alors les questions auront pour objet des faits inconnus de tous les assistants, mais dont on pourra plus tard vérifier l'exactitude. Il faudra bien alors se rendre à l'évidence.

**LES CÉRÉMONIES SPIRITES.** — Je reviens sur cette question, qui donne souvent lieu à des interprétations fausses et conséquemment fâcheuses. Les cérémonies, en général, sont ou bonnes, ou inutiles ou mauvaises. Les cérémonies inutiles sont mauvaises en ce qu'elles font perdre du temps et quelquefois de l'argent. Nous devons conserver les bonnes cérémonies ou du moins celles qui ont quelque chose de bon, en les modifiant selon nos croyances.

**LE BAPTÊME.** — Ce sacrement, chez les catholiques, a du bon ou du mauvais. On vous fait croire qu'il suffit de quelques gouttes d'eau et de quelques paroles prononcées par un prêtre, ou, à son défaut, par un laïque, pour transformer complètement la nature d'un nouveau-né et même d'une personne d'un âge quelconque. Il n'y a pas à critiquer cette prétention, elle est toute jugée. La cérémonie a quelquefois des inconvénients pour la santé et même la vie de l'enfant. En Sibérie, par exemple, il faut trouver la glace pour plonger dans l'eau le futur chrétien. Il arrive parfois que le pope, étant ivre, le laisse tomber au fond du gouffre. Ce qu'il y a de bon dans le baptême, c'est l'institution des parrains et marraines. Seulement, chez les catholiques, elle est rarement prise au sérieux, le reste de la cérémonie ne l'étant pas. Conservons l'institution, mais faisons en sorte qu'elle soit féconde, qu'elle assure à l'enfant de réels protecteurs.

**LA PREMIÈRE COMMUNION.** — Il y a quelque chose de touchant dans cette cérémonie chez les Catholiques, mais que de tristes déceptions viennent ensuite chez l'enfant devenu homme! Ce qui vous a séduit autrefois, ce qui a fait palpiter votre cœur de douces émotions, ce qui a transporté votre âme dans un sphère idéale, ne s'offre plus à vous qu'avec sa froide et laide réalité. Heureux encore celui qui est désabusé, mais il y a encore dans le sexe faible bon nombre de personnes incapables de briser la chaîne qu'on leur a imposée dans leur enfance.

D'après mes principes sur la liberté de conscience, il ne faut pas abuser de l'inexpérience et de la crédulité d'un enfant, de l'ascendant qu'on peut avoir sur lui pour enchaîner son avenir religieux. Ce que nous condamnons chez les autres, nous spirites, nous ne devons pas le

pratiquer nous-mêmes. L'enseignement religieux à donner à l'enfance, doit-être tel que, devenu adulte, il puisse choisir sa religion librement sans qu'aucune influence du passé pèse sur sa conscience.

Même avec une pareille condition, nous pouvons instituer pour l'enfant à l'entrée de l'adolescence, une cérémonie offrant les mêmes beautés que la première communion.

LE MARIAGE. — Le mariage purement civil est bien froid, bien prosaïque; il ne dit rien ni au cœur ni à l'âme. Tâchons de faire quelque chose ayant du mariage religieux ce qu'il devrait avoir.

(A suivre)

AMAND GRESLEZ.

---

## LA CITÉ CHINOISE

Par EUGÈNE SIMON

Il est généralement admis comme une vérité indiscutable parmi nous que l'Europe est le pays civilisé du monde, et que les institutions sociales et politiques de certaines de ses nations sont bien supérieures à tout ce qu'on peut trouver parmi les autres peuples répandus à la surface de notre globe.

Le livre de M. Eugène Simon, la *Cité Chinoise*, est destiné peut-être à faire revenir certains admirateurs de notre organisation politique occidentale à une plus saine appréciation de sa valeur et de ses prétendus mérites.

Les mœurs et les institutions chinoises étaient restées à peu près inconnues parmi nous jusqu'à ce jour. Certains missionnaires nous avaient bien donné quelques relations de leur séjour dans cette contrée de l'Extrême-Orient : mais leurs récits étaient le plus souvent entachés d'ignorance ou de partialité; les Chinois se défiaient trop (et l'expérience leur démontra plus tard combien ils avaient raison en ce point) de ces étrangers venus chez eux pour propager une religion dont les maximes se trouvaient en opposition ouverte avec leurs coutumes et surtout avec leur esprit de tolérance en matière religieuse, pour qu'ils ne se tinssent pas envers eux dans la plus grande réserve, en bornant leurs rapports aux entrevues purement officielles et les écartant systématiquement de l'intérieur de leurs familles. D'un autre côté, les intérêts même de cette religion que les prêtres catholiques s'efforçaient de répandre quelquefois par des moyens peu avouables, parmi ces peuples considérés comme barbares, les amenaient trop souvent à présenter les mœurs et les institutions chinoises sous un jour défavorable, afin de faire ressortir, par le contraste, la supériorité des doctrines qu'ils venaient prêcher; et même, lorsqu'ils le jugeaient utile en vue de leur propagande, ils n'hésitaient pas à attribuer à ces peuples

des coutumes réprouvées par la conscience de toutes les nations civilisées et à répandre sur leur compte des allégations calomnieuses peu conformes aux maximes de charité enseignées par le Christ dont ils se disaient les représentants.

En parcourant ces pages, dont nous recommandons vivement la lecture à tous les penseurs désireux d'obtenir une solution équitable des questions sociales qui s'imposent à l'examen de nos gouvernants, on verra, à l'appui de ce que nous venons de dire, que les missionnaires ont poussé l'ardeur de leur prosélytisme fanatique jusqu'à accuser la nation chinoise d'avoir élevé l'infanticide à la hauteur d'une institution sociale, et on peut lire encore dans leurs *Annales* les récits détaillés d'enfants abandonnés en masse ou même jetés en pâture aux porceaux. — Il faut voir avec quels accents justement indignés M. Simon s'élève contre ces diffamations intéressées, dont le but évident était d'exciter la pitié des catholiques, trop éloignés pour contrôler leurs dires, et de faire affluer ainsi dans les caisses de la Sainte-Enfance les dons qu'elle était censée employer à racheter ces petites créatures vouées à une mort atroce et à la privation éternelle de la vue de Dieu.

L'auteur de *la Cité Chinoise* n'a pas été, comme les missionnaires catholiques, conduit à visiter la Chine par un intérêt de doctrine ou de propagande religieuse. C'est un ancien consul envoyé dans le Céleste Empire par le gouvernement français pour établir et entretenir des relations commerciales avec ce peuple. Il s'est appliqué à étudier impartialement ses mœurs et ses coutumes ; et c'est le résultat de ses observations, laborieusement poursuivies pendant plus de dix ans, qu'il a offert au public. Ce travail avait été déjà publié dans *la Nouvelle Revue*. C'est dans le but louable d'éclairer ses compatriotes sur les mœurs et coutumes d'un peuple encore si peu ou si mal connu, que M. Simon a réuni ces articles en un volume, que la modicité du prix met à la portée de tout le monde (1).

A la fin de la préface très courte qui ouvre le livre, l'auteur nous dit, à l'exemple de Montaigne : « *La Cité Chinoise* est un livre de bonne foi » et très certainement tout lecteur qui voudra se donner la peine ou plutôt prendre le plaisir de lire cette relation consciencieuse verra que M. Simon a tenu sa promesse d'un bout à l'autre : il a mis tout simplement des *documents* sous nos yeux ; il nous a fait un récit, clair et suffisamment détaillé des mœurs et coutumes chinoises, s'abstenant, autant que possible, de réflexions personnelles, laissant parler les *faits*, qui en disent assez d'eux-mêmes.

L'ouvrage est divisé en cinq parties ou chapitres : le premier traite de la famille, le second, du travail le troisième de l'Etat ; le quatrième, du gouvernement, et le cinquième a pour titre : « la famille Ouang-

(1) 3 fr. 50, librairie spirite.

Ming-tse. • Le volume se termine par des annexes où sont consignées des détails curieux sur le rendement des cultures, la valeur du matériel d'exploitation, dépenses de nourriture, étable, basse cour, porcherie, inventaire du mobilier et des vêtements, etc.

Comme chez la plupart des peuples primitifs, en Chine la famille est la base fondamentale de l'Etat; c'est l'organisation familiale poussée au plus haut degré de perfection qui a permis aux Chinois de se rendre maîtres de la terre, de la cultiver avec une habileté inconnue ailleurs, et de lui faire rapporter des produits bien supérieurs en quantité et en qualité à ceux des autres contrées de l'univers les plus fertiles et les mieux cultivées.

Suivons M. Simon dans la description qu'il nous fait de la famille chinoise. Le pouvoir familial, bien que résidant toujours sur la tête du chef, n'est plus despotique comme il l'était autrefois : au début, le père avait droit de vie et de mort sur ses enfants, comme cela se pratiquait dans l'ancienne Rome. Le progrès des mœurs a tempéré cette puissance illimitée du chef de la famille. On lui doit toujours le même respect et la même obéissance; mais il ne gouverne plus en maître tout puissant et absolu. Son autorité est à la fois modérée et fortifiée par l'intervention de tous les membres de la famille réunis en assemblée; tout en restant le chef, il ne fait qu'exécuter les décisions prises par la communauté.

A cet effet, il y a réunion ou conseil de famille deux fois par mois, dans un local spécial consacré au culte des parents morts. Au fond de la salle, contre le mur, s'élève une table formant autel pourvu de gradins; et, sur ces gradins, se trouvent des tablettes rangées par ordre de date, dans lesquelles sont inscrits les noms, la date de naissance et celle de la mort de chacun des parents. Le livre de la famille où est enregistré l'état civil de tous ses membres contient les principaux traits de la vie privée et publique des ancêtres. A chaque réunion de la communauté, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, tous les quinze jours, on lit un passage de cette chronique familiale; de sorte qu'il n'y a aucun adolescent qui, au moment où il va devenir homme, ne connaisse parfaitement l'histoire de ceux qui l'ont précédé dans la famille et ne soit à même de profiter des bons exemples qu'ils lui ont laissés.

C'est dans ces assemblées bi-mensuelles que sont soigneusement examinées toutes les affaires pouvant intéresser la famille; et aussi toutes les difficultés pendantes avec les familles voisines, difficultés qui sont la plupart du temps soumises à la décision d'arbitres volontairement choisis par les parties. La communauté s'érige aussi dans ces réunions en tribunal familial : la conduite de tous ses membres y est examinée, et si quelqu'un d'entre eux a commis quelque délit ou quelque méfait, il est incontinent jugé par ses parents qui appliquent, suivant les cas,

les peines de la flagellation, de l'exil et de l'excommunication ou exclusion de la communauté familiale; et il y a très peu d'exemples de condamnés cherchant à se soustraire à la punition qui leur a été infligée. Tous les délits emportant une peine autre que la peine capitale sont du ressort du tribunal familial; il y a bien le recours devant les tribunaux de l'état; mais le Chinois a tellement le respect de la famille et de ses décisions qu'il est bien rare qu'il use du droit de se pourvoir en appel.

On voit par là que l'ordre judiciaire, tel que nous le connaissons parmi nous n'existe pas à proprement parler en Chine. Tous les citoyens étant juges dans leur famille, la mission des juges d'Etat se borne à examiner les rares appels portés devant eux, à décider du sort des vagabonds exclus de la famille, et à juger les crimes capitaux. A ce propos, on nous permettra de citer les paroles suivantes de M. Simon, et de nous associer aux regrets qu'il manifeste. « Enfin dans un temps où tous les esprits en France sont préoccupés de la nécessité et des difficultés d'une réforme judiciaire, on aura certainement remarqué le système chinois, cette self-jurisdiction si sûre, si rapide si économique, si supérieure à tous les régimes européens, et plus d'un lecteur se sera pris à regretter que l'état de nos mœurs nous en mette si loin que l'on ne puisse pas même rêver de lui rien emprunter ».

En parlant de la famille, nous venons de mentionner le culte des ancêtres, c'est ici le moment de dire deux mots des croyances chinoises touchant l'immortalité et les rapports entre les vivants et les morts. C'est surtout pour les Chinois que la maxime de notre grand poète : « Les morts ne sont pas les absents, mais les invisibles » est une vérité profonde. D'après leur croyance, celui qui vient de quitter le corps ne s'éloigne pas des lieux où il a vécu. Il y a même à ce sujet une coutume touchante chez ce peuple. Après la mort d'un des membres de la famille, sa place reste inoccupée pendant longtemps; on attend jusqu'à trois mois avant de se séparer du cadavre pour l'inhumer; et tous les parents se réunissant de temps en temps dans le lieu où sont déposés ses restes, supplient l'âme du défunt de rentrer dans son corps, ils lui représentent combien son départ fait un vide dans la famille, on l'évoque par les appels les plus affectueux, par les objurgations les plus pressantes, et, dans les cérémonies familiales, on le fait représenter par un enfant, tant est profonde la conviction que, même après la mort, les relations ne sont pas entièrement rompues avec ceux que l'on a aimés et nous sommes persuadé que ces appels sympathiques, ces regrets manifestés avec tant de sincérité ne sont pas sans exercer une puissante influence sur les déterminations des esprits errants, et les pousser à se réincarner fréquemment dans les mêmes familles, ce qui resserre encore les liens d'affection mutuelle et de solidarité à travers les âges.

Cet esprit d'affectueuse solidarité entre membres de la même famille,

qu'ils soient vivants ou désincarnés, est un puissant mobile pour exciter le chinois à améliorer la position de la famille, et, comme l'unique moyen d'arriver à ce but est de perfectionner la culture de la terre, ces croyances contribuent dans une large mesure à assurer la prospérité de de la nation entière.

Et à ce propos, voyons qu'elle est la constitution de propriété foncière dans ce pays. C'est un régime mixte tenant à la fois du collectivisme et de l'individualisme. Le fonds du sol appartient à l'Etat, qui est censé l'avoir loué aux familles, moyennant le paiement d'un impôt unique qui varie, selon les qualités naturelles du terrain, entre 1 fr. 50 5 fr. par hectare; nous disons les *qualités naturelles*; car le gouvernement ne se croit aucun droit d'augmenter l'impôt à mesure que, par le fait de l'homme, la nature du sol s'améliore; ces améliorations profitent exclusivement au cultivateur, à sa famille et à leur postérité; et cette propriété est inviolable, à ces deux conditions toutefois, que l'impôt, s'élevant seulement pour chaque habitant en moyenne à la somme de 3 francs, soit exactement payé, et que le détenteur de la terre la cultive en bon père de famille, car tout champ laissé sans culture revient de droit à la collectivité qui peut en disposer en faveur d'une autre famille, plus soucieuse d'obéir aux lois de la solidarité. C'est ici que l'influence des croyances agit puissamment sur les mœurs. Pourquoi le cultivateur est-il tenu d'apporter tous ses soins à l'amélioration du sol? C'est qu'il n'en est pour ainsi dire que l'usufruitier, le gérant pour le compte de la postérité. Il faut que les membres de la famille que la mort a forcés de quitter momentanément le monde visible retrouvent à leur retour leur champ bien cultivé et la propriété familiale en voie de prospérité. Et, après cela, nous entendrons des soi-disant savants ou philosophes nous affirmer que la croyance à la réincarnation base fondamentale de la doctrine spirite est absolument sans influence sur la marche des choses humaines! Que nos contradicteurs veuillent bien lire *la Cité Chinoise*, et s'ils ne sont pas entièrement aveuglés par leurs préjugés, ils seront forcés de reconnaître combien leur erreur est grande.

Dégageons, en passant quelques points de notre organisation politique dont nous sommes si fiers, et comparons-les avec les institutions correspondantes de cette nation que nous nous plaisons à traiter de barbare. En France, nous payons en moyenne de 90 à 100 francs de contributions par tête, sans compter l'impôt du sang; chaque Chinois ne paie que trois francs, et chez eux la conscription n'existe pas. Chez nous, la propriété du sol est absolument individuelle; pourvu que le propriétaire n'ait pas de dettes ou paie exactement ses créanciers, la collectivité n'a rien à voir dans la façon dont le sol est cultivé: libre à lui de le laisser en friche ou de l'employer à des usages contraires à l'utilité générale et

de priver ainsi le pays de produits avantageux au bien-être de tous. Nos lois n'ont rien prévu à cet égard, et avant l'époque où l'extension des voies de communication a facilité les relations commerciales avec les pays les plus éloignés de nombreuses famines locales sont venues, trop souvent, faire ressortir combien était déplorable la négligence des gouvernants sur ce point d'intérêt capital.

(A suivre).

CEPHAS.

---

LE THEOSOPHIST, dirigé par Mme H. Blavatsky, entre dans sa huitième année, en octobre 1886; nous sommes priés d'annoncer que cette revue mensuelle représente la Théosophie Orientale, l'art, la littérature et l'occultisme. Chaque brochure mensuelle a près de 60 pages (*sisti-four*) et contient tout ce qui a rapport aux anciens mystères et à la science antique — 8 rupies, payables d'avance pour l'Inde. — Ceylan, la Chine, le Japon, l'Australie, l'Europe, les colonies, l'Amérique, doivent payer une livre sterling ou 25 francs d'avance pour une année d'abonnement.

Un numéro mensuel 2 fr. 50, où : 2 Sh. Envoyer les ordres, en un chèque sur Adyar (Madras) au *Theosophist Office*, et de même toutes les communications.

M. CHATELIER, chef de groupe à *Frontenac (Gironde)* nous prie d'annoncer qu'il donnera une conférence le 14 novembre dans la salle de notre F. E. S. M. Ferdinand Dubourg; cette conférence aura pour titre :

*Causerie sur le spiritisme dans l'antiquité et dans les temps modernes.*

M. Châtelier y invite toutes les personnes que cette question peut intéresser.

Un nouveau journal spirite, *Espiritualisme experimental*, vient de paraître à Sao Paulo (Brésil). Souhaitons qu'il vive longuement et que, s'inspirant des vrais principes de la doctrine, il nous aide sérieusement à faire une bonne et utile propagande.

M. Levavasseur vient d'ouvrir un groupe spirite, rue de Picardie, 22. Séances, tous les lundis, à 8 heures du soir. Typtologie, médiumnité guérissante.

---

Une erreur d'impression nous a fait dire que Mme Samier habite rue Beautreillis, 14. C'est au n° 16 de la même rue qu'elle a son domicile.

Les bureaux de M. CH. DE RAPPARD, sont transférés de la rue de Trévisé 41, à la rue de *Montholon* 37, à Paris.

*Le gérant* : H. JOLY.